



Formulaire de demande de débit de boissons temporaire

Boissons fermentées non distillées (groupe III : vin, bière, cidre, champagne et boissons sans alcool)



DEMANDEUR

Nom et qualité (société, association ou particulier) du demandeur :

Adresse

Tél : Adresse mail :

Sollicite, conformément aux articles L3334-2 du Code de la Santé Publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons des groupes 1 à 3 (boissons fermentées non distillées et vins doux naturels : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant 1, 2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur).

Nom du responsable de la buvette :

A l'occasion de :

Date(s) :

Horaire : de à

Lieu de la manifestation :

Autorisation(s) précédemment obtenue(s) : non oui

Si oui, nombre et dates :

A : le,

Signature

Conformément à l'article L3352-5 du Code de la Santé Publique, l'offre ou la vente, sous quelque forme que ce soit, dans les débits et cafés ouverts à l'occasion d'une foire, d'une vente ou d'une fête publique et autorisée par l'autorité municipale, de boissons autres que celles des groupes 1 et 3 définis à l'article L3321-1, est punie de 3750.00€ d'amende.

ATTENTION : Ce formulaire doit être retourné par mail dans un délai minimum de 15 jours avant la date de la manifestation. Passé ce délai, la demande est susceptible de ne pas être traitée. Tout dossier incomplet ou mal renseigné sera refusé

Pour tous renseignements : Secrétariat de la Police Municipale - 13, Rue G. Clemenceau - 06480 - La Colle-sur-Loup

Tél : 04.93.32.95.81 : amilon@mairie-lacollesurloup.fr / mfsorbier@mairie-lacollesurloup.fr / postepm@mairie-lacollesurloup.fr

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la police municipale de La Colle sur Loup pour les actions en matière de sécurité publique.

La base légale du traitement est l'obligation légale.

Les données collectées seront communiquées aux différents institutionnels intéressés.

Les données sont conservées pendant 3 ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, en vous adressant à la police municipale de La Colle sur Loup : 13, Rue Georges Clemenceau – 04.93.32.95.81

Consultez le site cnil.fr pour plus d'information sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le cas échéant, notre délégué à la protection des données SICTIAM :

dpo@sictiam.fr

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.